

# REVÊTEMENTS

# FONCTION

# IMPERMÉABILITÉ

# 11, 12, 13, 14

## FAÇADES EN SERVICE

béton  
maçonnerie  
mortier plâtre



REFÉRENCES  
**NF P84-404**  
(NF DTU 42.1)

& FICHES  
TECHNIQUES  
PRODUITS

## REMISE DU CHANTIER AU PEINTRE

- **Les subjectiles à peindre doivent être accessibles** au matériel de mise en œuvre (échafaudages, manutention, application) et dégagés de toute végétation compromettant cette accessibilité.
- Les travaux et installations des autres corps d'état sont **protégés par les corps d'état concernés**.

Conditions à respecter en cas de présence d'un ancien revêtement organique en bon état

Épaisseur du revêtement en place	Classe du nouveau revêtement d'imperméabilité			
	I1	I2*	I3	I4
< 300 µm	Etude préalable*	Etude préalable	Etude préalable	Etude préalable
> 300 µm	Etude préalable	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire

\*POUR LES SUPPORTS EN MORTIER DE PLÂTRE LA MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU REVÊTEMENT I2 EST À PROSCRIRE QUELLE QUE SOIT L'ÉPAISSEUR DU REVÊTEMENT EN PLACE, AINSI QUE LA MISE EN ŒUVRE D'UN REVÊTEMENT I1 SUR UN REVÊTEMENT EN PLACE D'UNE ÉPAISSEUR < 300 µm

L'étude préalable, réalisée par un organisme indépendant selon l'annexe A du NF DTU 42.1 P1-1, à la charge du Maître d'ouvrage, doit avoir été remise à l'entreprise lors de l'appel d'offre (pour les surfaces inférieures à 500 m<sup>2</sup>, l'entrepreneur peut effectuer lui-même cette étude).

- Les façades plâtre doivent être réparées à l'aide d'un **mortier de plâtre « type parisien »** (plâtre gros, chaux aérienne, sable selon proportions du NF DTU 26.1). Seuls les revêtements de classe I3 et I4 sont admis (I1 sur modénatures et sur ancienne imperméabilité en bon état après étude préalable positive).
- Un lieu de **stockage** des produits doit être prévu, **à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C**.

## ENVIRONNEMENT

Température ambiante et du support comprise entre **5 et 35°C**



**Subjectile sain, sec et propre,**

Taux d'humidité en masse **inférieur à 5%** pour les subjectiles béton, maçonnerie et mortier plâtre

**Temps sec,** à l'abri du vent et du rayonnement direct du soleil



Hygrométrie ambiante **inférieure à 80%**



Délai minimum de **3 semaines de séchage** pour les réfections locales d'enduit

# PRÉPARATION DES SUPPORTS

## SUBJECTILES CONCERNÉS

béton et maçonnerie, mortier de plâtre (selon NF DTU 26.1), pâte de verre et carreaux céramique (<7,5x7,5cm), anciennes peintures en bon état après étude préalable positive

**Décapage** si nécessaire (obligatoire en l'absence d'étude préalable), préparation des fonds, élimination des microorganismes, **réparations locales des bétons éclatés** par oxydation des armatures selon Annexe B du NF DTU 42.1 P1-1, **traitement des joints** (article 7.3), **traitement des fissures** (article 7.4).

Les revêtements d'imperméabilité ne sont pas destinés à corriger les défauts de planéité. Seuls les rebouchages et ragréages ou le bouche-bullage nécessaires localement pour permettre d'assurer la fonction imperméabilité du revêtement sont obligatoires. Les défauts cachés révélés après décapage, nécessitant des réparations du subjectile non prévues, ouvrent systématiquement droit à paiement supplémentaire ( NF DTU 42.1 P2 article 6).

## MISE EN ŒUVRE

### Application du système d'imperméabilité

Selon le guide d'emploi Tab.1 du NF DTU 42.1 P1-2 et indications spécifiques des fiches techniques des produits utilisés

Les teintes de coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 sont à proscrire

### Guide d'emploi

	I1	I2	I3	I4
Nombre de couches	Impression +Finition	Impression +Intermédiaire +Finition	Impression +Intermédiaire +Finition	Impression +Intermédiaire avec armature rapportée +Finition
Épaisseur sèche minimale	0,2 mm	0,3 mm	0,4 mm	0,6 mm

Ces épaisseurs peuvent être supérieures en fonction de l'aspect recherché

### RÉALISATION D'UNE SURFACE DE RÉFÉRENCE

validée par le maître d'ouvrage et conservée jusqu'à la réception des travaux

### Matériel

suivant le type de finition et la texture du produit



Rouleau



Taloche



Machine à projeter



Pistolet

selon indications spécifiques de la fiche technique du produit utilisé afin d'obtenir les consommations requises

### Délai de séchage

De manière générale à 23°C /HR 50%

(variable en fonction des conditions ambiantes d'application)



**Acrylique**  
Recouvrable  
6h à 24h

Certaines impressions solvantées nécessitent 24 h de séchage

Une forte variation de température ou l'atteinte du point de rosée au cours du séchage, peuvent conduire à l'apparition de traces blanches en surface du revêtement

**Les performances optimales sont atteintes après 2 semaines**

à vérifier sur la fiche technique du produit utilisé

## LIVRAISON

- La remise en service des lieux ou la poursuite de travaux par d'autres corps d'état ne doit s'effectuer qu'après **séchage (sec au toucher au moins)** du système d'imperméabilité et réalisation de **la réception des travaux**.
- La réception des travaux doit être effectuée avant toute remise en service des lieux. Elle doit être exécutée conformément aux dispositions de la norme NF P03-001.
  - observation à **5 m** de distance minimum, incidence de la lumière **70 à 110°**
- L'état de finition des surfaces doit être conforme au devis descriptif et à la surface de référence. **A cet égard, le dépôt sur les revêtements exécutés en extérieur de matières étrangères ou provenant de l'atmosphère (pollen, sable, polluants industriels...) pendant le séchage, le durcissement et la mise en œuvre avant réception de ces revêtements, ne peut être considéré comme une non-conformité.**
- Les interventions nécessaires de nettoyage ou de réfection** par l'entrepreneur donnent lieu à paiement de travaux supplémentaires.

### IMPORTANT

**LES SURFACES NE DOIVENT PAS ÊTRE SOUMISES À EMPOUSSIEREMENT OU INTEMPÉRIES AVANT SÉCHAGE (SEC AU TOUCHER AU MOINS) DE LA DERNIÈRE COUCHE DU SYSTÈME**

